

Assemblée générale FSSc

26 septembre 2020

La séance a lieu dans la Grande Salle du Relais Saint-Jacques à Vuisternens-devant-Romont. Elle débute à 9h30 et se termine à 12h15. Elle est présidée par Dominique Pittet. Benoit Delafontaine est secrétaire.

1. Accueil et contrôle des présences ; nomination des scrutateurs

Seul membre du Comité absent, Laurent Gaillard est excusé ; en cette période marquée par le Covid, il n'a pas pu être libéré par les trois sites hospitaliers sur lesquels il travaille.

Se sont excusés les clubs de Bex, Aigle, Malagnou, Martigny, Monthey, Mots-rges, Sion, Vouvry et de l'UIT. Est absent le club des Mots-la-Chaux.

L'ensemble des voix des clubs se monte à 54 ; la majorité absolue est à 28 voix.

Sylvianne Henriot (La Blécherette) et Elisabeth Vaucher (Léman-Pully) sont désignées comme scrutatrices.

La présidente propose l'inversion des points 7 et 8 de l'ordre du jour. Elle l'argumente en disant que le Comité FSSc doit pouvoir se prononcer sur les propositions faites à l'assemblée ; cette inversion avait déjà dû être faite l'an passé, mais n'avait pas été répercutée dans l'ordre du jour. Aucune objection à cette proposition. Le point 7 devient donc « Nominations statutaires » et le point 8 « Propositions du Comité et des clubs ».

2. Admissions et démissions

On ne recense pas d'admission ni de démission de club.

En revanche, le club scolaire de l'école des Pâquis a été exclu de la FSSc. En effet, il ne donne plus signe de vie, ne s'acquitte plus de sa licence annuelle et ne répond pas aux courriers qui lui sont envoyés.

À la date du 26 septembre 2020, la Fédération est donc composée de 29 clubs civils et 7 clubs scolaires.

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 12 octobre 2019

Le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale a été envoyé par mail aux différents clubs. Il était par ailleurs retranscrit quasi *in extenso* dans le Scrabblophile 298/299.

La présidente Dominique Pittet remercie Vincent Pirlet pour la bonne tenue de ce PV.

Le procès-verbal de l'AG du 12 octobre 2019 est adopté à l'unanimité des voix.

4. Adoption des rapports annuels

Les rapports annuels suivants ont été publiés sur internet : celui de Roberto Seixas pour la Commission des Jeunes ; celui de Benoit Delafontaine pour le Scrabblophile ; celui de Laurent Gaillard pour la Commission des Classements et Tournois ; celui de Clara Gonin, démissionnaire de la Commission Internationale de Règlement.

La présidente, Dominique Pittet, fait ensuite le bilan de sa saison un peu chahutée par le Covid.

Elle signale que le site internet est un point noir et que la situation a peu évolué depuis un an. Le Comité a demandé une offre auprès de deux entités et va décider avec laquelle il souhaitera travailler. Le site actuel est bien fait, abouti esthétiquement et offre par exemple la possibilité de s'inscrire en ligne ; les Français et les Belges en font l'éloge. Il manque néanmoins d'importantes fonctionnalités, comme le module de résultats. L'objectif est de pouvoir faire preuve de plus de réactivité, notamment en intervenant directement sur le site. Pour l'instant, Sylvain Bruyère, concepteur du site, dépanne le Comité et Loïc Aubrays n'a plus de temps car il est papa pour la deuxième fois et a entamé une nouvelle formation.

Elle annonce la création par Yvan Muster (Riviera) de la page Facebook de la FSSc. Outre son créateur, 3 autres personnes, toutes du Comité, peuvent publier sur cette page : Dominique Pittet, Roberto Seixas et Benoit Delafontaine.

Elle remercie ensuite Francis Niquille (Montreux Scrabble Helvétie) d'avoir organisé le tournoi des Estivales de Broc et le simultané de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Ce dernier tournoi nous a mis en contact avec les autorités suisses et francophones et a été une magnifique journée, dont les 2 manches ont été jouées en multiplex par 450 joueurs dans 22 centres.

Dominique Pittet remercie finalement les personnes et les clubs présents pour leur confiance.

Les rapports annuels sont adoptés par acclamation.

5. Comptes 2019-2020 ; rapport des vérificateurs de comptes

La secrétaire, Nicole Epple, présente le bilan de la saison en détaillant tous les points de ce dernier. Elle détaille ensuite les comptes de pertes et profits. Les chiffres sont inférieurs à ce qui avait été budgété, du fait de l'activité restreinte ; aucun tournoi n'a en effet pu avoir lieu entre mars et juin, par précaution vis-à-vis de la pandémie du Covid-19. Les comptes se soldent par un bénéfice de CHF 2'312.79.

Anne-Lise Testuz (Léman-Pully) remarque qu'il semble manquer environ CHF 600 au point 4 des Charges, car le cumul ne correspond pas à la somme des sous-parties ! Nicole Epple constate que le poste Animations, dont la valeur se monte à CHF 580, a été oublié. Elle

indique que le cumul est correct et que la ligne correspondant aux Animations sera ajoutée dans le document final.

Carole Bossy (Broye) demande comment les comptes seront séparés entre la Fédération et les prochains Championnats du monde (CDM) prévus à Bulle en 2023. Monique Schulthess (Onex), qui a aidé Nicole Epple dans la préparation de ces comptes, répond que les CDM possèdent leur propre comptabilité. Une rubrique « CDM » apparaît dans les comptes de la Fédération car celle-ci a fait une avance de CHF 1'000 aux CDM pour leur logo ; mais tous les frais avancés figurent dans un compte dédié et les deux comptabilités ne sont en aucun cas mélangées. On connaîtra le bilan financier de Bulle 2023 seulement à la fin des CDM ; entre-temps, leur organisation n'aura pas d'impact sur les résultats financiers de la Fédération. Francis Niquille (Montreux Scrabble Helvétie) ajoute que dans le compte Raiffeisen Moléson, dédié aux CDM 2023, entrent les souscriptions des livres « Ma Suisse en mots croisés » de Jean Rossat. Ce compte contient déjà CHF 1520, qui viennent d'une réserve héritée de Martigny.

Fabienne Page (Fribourg) demande d'où vient la somme non budgétée de la rubrique Sponsoring. On lui répond qu'il s'agit du solde de caisse du club des Mots-en-Veveyse, qui a quitté la Fédération en fin de saison passée.

En l'absence d'Alexandra Gellet et d'Hugo Delafontaine (La Blécherette), c'est Marie-Josée Kissling (Boudry) qui lit le rapport des vérificateurs de comptes. Elle précise qu'ils ont vérifié par pointage les comptes arrêtés au 30 août 2020 au domicile de la caissière Nicole Epple, en présence de Dominique Iervolino (présidente du Comité Festival) et de Monique Schulthess. Elle demande à l'Assemblée d'approuver les comptes de la Fédération.

Les comptes 2019-2020 sont approuvés à l'unanimité.

La présidente remercie Nicole Epple pour son travail de fourmi et Monique Schulthess pour ses précieux conseils.

6. Election de vérificateurs de comptes pour l'exercice 2020-2021

Selon le tournus par ordre alphabétique en vigueur, les vérificateurs de comptes pour la saison 2020-2021 seront le club de Boudry, en tant que premiers vérificateurs, et le club de Broye, en tant que deuxièmes vérificateurs. Le club de La Chaux-de-Fonds est suppléant.

Les nouveaux vérificateurs de comptes sont élus à l'unanimité.

7. Nominations statutaires

Le Comité de la saison 2019-2020 se représente tel quel pour la saison 2020-2021. Aucune équipe concurrente ni aucune personne intéressée à rejoindre le Comité ne s'est manifestée. Le comité actuel, composé de Dominique Pittet (présidente), Laurent Gaillard (vice-président), Nicole Epple, Benoit Delafontaine et Roberto Seixas (membres) est reconduit par acclamation et à l'unanimité.

La présidente signale ensuite que le poste de représentant suisse à la Commission Internationale du Règlement est vacant, suite à la démission de Clara Gonin. Cette mission n'implique pas de réunion physique au cours de la saison, hormis en général lors des CDM. Francis Niquille (Montreux Scrabble Helvétie) propose Yvan Citherlet (Bassecourt). Ce dernier accepte et en est remercié par la présidente.

La présidente signale un autre poste vacant, celui de président de la CCT suisse, assuré par Laurent Gaillard (Comité) *ad interim*. Fabienne Page (Fribourg) demande en quoi cela consiste ; Sylvianne Henriot (La Blécherette) explique que l'essentiel est de mettre à jour les règlements, les cahiers des charges de la CJ, des tournois, des championnats, etc. Il s'agit d'adapter une vingtaine de documents aux changements qui viennent d'en haut (de la FISF p.ex.). Actuellement, ces documents ont été mis à jour. Pendant la saison passée, Laurent Gaillard a fait cela avec Sylvianne Henriot en sous-main.

Sylvianne Henriot se dit motivée à apporter son expérience ; Yvan Citherlet est disposé à faire partie de la Commission également. La CCT, pour la saison 2020-2021 se compose donc de Laurent Gaillard (président et représentant international), Yvan Citherlet et Sylvianne Henriot !

À partir de ce moment, les 4 votes du Comité portent à 58 le nombre total de voix. La majorité absolue est à 30 ; la majorité qualifiée des deux tiers, en cas de modification des statuts, est à 40.

8. Propositions du comité et des clubs

Le comité FSSc n'a émis aucune proposition en vue de la présente Assemblée générale.

Deux propositions émanant de clubs sont parvenues au comité.

Proposition 1 : Scrabblophile : pour une version électronique, économique et écologique.

Nicolas Horner (Scrabbulle) lit la proposition formulée par son club, qui préconise « l'abandon de la version papier du journal ». Le Scrabblophile serait conservé, mais exclusivement en format numérique (envoi par mail et disponible sur le site internet de la Fédération). Nicolas Horner met en avant les économies que cela permettrait de réaliser, ainsi que le fait que les autres fédérations fondatrices fonctionnent désormais de cette façon-là.

Pour le comité FSSc, Benoit Delafontaine donne l'avis du Comité, qui est défavorable à la proposition en l'état. Bien que sensible à l'esprit de la proposition, le Comité estime qu'elle pourrait léser ses membres les moins connectés et que des économies ont déjà été réalisées dans le poste Scrabblophile (passage de 20'000 CHF annuels il y a dix ans à 7'000 CHF actuellement).

Marilena Marca (Agaune) se dit choquée par le terme « exclusivement » ; la disparition totale de la version papier est un pas difficile à franchir. Mireille Brouchoud (Agaune) ajoute que les jeux sont plus difficiles à compléter en ligne.

Francis Niquille (Montreux Scrabble Helvétie) rappelle qu'il y a quelques années, le Scrabblophile était téléchargeable en ligne et que cela pourrait se faire à nouveau ; il pense néanmoins que supprimer le journal papier est une mauvaise idée : le recevoir à la maison est bien différent du fait de télécharger un fichier. L'aspect du lien avec les membres est à conserver.

Dominique Pittet annonce que les prochains numéros seront téléchargés sur le site internet.

Philippe Budry (Broye) avance que le coût énergétique des serveurs qui permettent la diffusion en ligne est difficile à comparer au coût du papier et du transport nécessaires à l'édition papier.

Didier Sauteur (Onex) met en avant le côté promotionnel du Scrabble papier ; en avoir quelques-uns à disposition lorsqu'on fait des animations permet de disposer d'un support utile.

Marianne Geiger (Glânissimots) propose une solution intermédiaire : imprimer uniquement les jeux et diffuser le reste en format numérique. Patrice Jeanneret (Areuse-Fleurier) répond que, d'expérience, les solutions intermédiaires sont peu satisfaisantes.

Fabienne Page (Fribourg) salue le travail de Nicole, qui met sous pli le journal depuis de nombreuses années et estime que l'on pourrait l'aider un peu dans cette tâche.

La proposition est refusée avec 15 voix pour, 43 voix contre et aucune abstention.

Proposition 2 : Pour un statut de membre FSSc hors club civil

Francis Niquille, lit la proposition de son club de Montreux Scrabble Helvétie (MSH), qui préconise la création d'un statut de membre de la Fédération suisse hors club civil. Cela permettrait à toute personne motivée à jouer au Scrabble de pouvoir participer à des compétitions et être classée sans pour autant s'affilier à un club, moyennant une cotisation extraordinaire de 10% supplémentaires. Le club de MSH signale qu'un statut semblable existe dans les fédérations française et belge et pense que cette mesure pourrait booster les adhésions à la FSSc.

Pour le comité FSSc, Benoit Delafontaine informe l'Assemblée que les 2/3 des voix seront requis pour une acceptation de la proposition car elle modifie les statuts de notre Fédération. Il argumente ensuite la position du Comité, qui est défavorable : la FSSc est une fédération de clubs et, à ce titre, elle soutient les clubs avant tout plutôt que les « électrons libres ». Le Comité craint qu'accepter cette proposition ne constitue un précédent fâcheux pour notre fédération et décourage les joueurs de faire vivre le tissu associatif.

Michel Liardon (Scrabbulle) demande quels sont les montants des cotisations à la FSSc. On lui répond qu'ils se montent à 50 CHF pour les Jeunes, 70 CHF pour les Diamants et Espoirs et 90 CHF pour les Séniors et les Vermeils.

Yvan Muster (Riviera) livre son expérience. Le club de Schlieren, dont il faisait partie, a disparu, car il ne comptait plus que deux joueurs. Il a été accueilli par le club de La Croisée-Val de Ruz, mais aurait apprécié que le statut particulier proposé par MSH ait existé, notamment pour pouvoir bénéficier de Duplitop sans s'affilier à un club situé loin de chez lui. La création de ce statut lui semble intéressant en termes de promotion du Scrabble.

Francis Niquille ajoute qu'il y a une certaine demande pour des jeux de Scrabble qui émanent de joueurs privés. La création du nouveau statut de membre « fédé » pourrait ainsi booster les ventes de la boutique.

Monique Deillon (Glânissimots) dit qu'il est en effet difficile d'avoir des adhérents. Mais lorsqu'on est amené à organiser un tournoi ou une manifestation, peu de personnes viennent aider. Elle trouve ainsi que cette proposition tue l'esprit de club et qu'il vaut mieux que les joueurs isolés s'affilient à un club éloigné. Mireille Brouchoud (Agaune) craint aussi que cela puisse couler la Fédération en coulant les clubs, qui viendraient à manquer de participants.

Fabienne Page (Fribourg) craint, elle aussi, que plusieurs membres partent de leur club, par facilité ou paresse. Elle propose, pour éviter ce risque, d'augmenter les 10% supplémentaires que devraient payer les membres du club « Fédération ». Francis Niquille se montre ouvert à une augmentation de ce pourcentage. Sylvianne Henriot (La Blécherette) objecte qu'il est impossible de modifier ainsi les statuts après un vote.

Christiane Gysin (La Chaux-de-Fonds) informe que le nombre de membres de son club a fortement diminué malgré des efforts de promotion ; dans tous les clubs, la tendance est négative. Elle pense ainsi qu'on pourrait gagner des affiliés grâce à la proposition de MSH, car certains restent chez eux et préfèrent jouer à distance et en tournoi qu'en club. Francis Niquille dit que cette diminution de personnes peut être due au fait que certains clubs obligent tous leurs membres à payer la cotisation à la fédé.

Roberto Seixas (Comité) admet que ce statut peut attirer des gens, mais ajoute que c'est un exemple dangereux. On pourrait adapter le principe de l'affiliation journalière, permettre à des gens de s'affilier ainsi pour une saison puis les obliger à choisir un club civil l'année suivante.

Patrice Jeanneret (Areuse-Fleurier), président de la FISF, avertit que la France représente un autre volume que la Suisse ; de plus, un joueur n'est pas affilié à la FFSc, mais à un comité, à moins d'être exilé à l'étranger. Il salue l'optique suisse, qui est une politique de club et regrette le côté peu productif de cette proposition. Puisque le but est de changer les statuts, il soulève le fait que cela entre en contradiction avec le point 2 desdits statuts, consacré à la promotion des clubs locaux. Cet aspect de proximité risque de se perdre.

Marilena Marca (Agaune) rappelle que tous les clubs sont des associations. Or ce club « fédé » ne serait pas une association dans le sens initial du terme. Cela serait dans l'esprit du temps, mais trop égoïste et favoriserait, selon elle, une tendance malheureuse.

Yvan Citherlet (Bassecourt) dit que les avis des membres de son club sont mitigés à ce sujet. Il pointe un défaut de cette proposition : elle n'astreint pas à une activité. Le système parallèle qu'elle crée pourrait prospérer au détriment des clubs existants.

Michel Liardon (Scrabbulle) demande s'il existe un bilan des pays qui ont essayé. Patrice Jeanneret (Areuse-Fleurier) répond que ce bilan est tout à fait marginal, de l'ordre de 2 pour 1'000. Dominique Pittet signale l'exemple de la Belgique, où le club de transit a été utile à quelques jeunes qui se sont réaffiliés à un club après les études.

La proposition est refusée avec 15 voix pour, 39 contre et 4 abstentions.

9. Budget 2020-2021

La secrétaire Nicole Epple présente les chiffres du budget 2020-2021. Elle précise qu'un quelconque budget est très difficile à établir en raison de l'incertitude due à la pandémie. Du côté du Comité de la Fédération, il y a une tentative de diminuer les frais ; par exemple, la salle de la présente Assemblée Générale est gratuite.

Fabienne Page (Fribourg) demande si l'augmentation du budget Communication est due au développement futur du site internet de la Fédération ? Dominique Pittet (présidente) le confirme.

Philippe Budry (Broye) fait remarquer qu'il faut tabler sur moins de redevances car il y aura moins de tournois, et moins de participants aux tournois qui seront organisés. Francis Niquille (Montreux Scrabble Helvétie) va dans le même sens en pointant un effet du Covid : l'espace entre les joueurs, qui fait que les tournois des Estivales de Broc étaient limités à 80 joueurs, et que ceux de Montreux ont été joués dans plusieurs salles. Il a rendez-vous prochainement avec un fabricant de plexiglas, qui pourrait apporter une solution pour garantir la sécurité des joueurs et, éventuellement, jouer sans masque.

Fabienne Page (Fribourg) donne l'exemple du tournoi traditionnellement organisé par son club et annulé en 2020 à cause de l'incertitude liée au Covid. La mise en place de la salle représentait une dépense trop importante, normalement atténuée par le théâtre qui suit. Une solution pourrait être d'organiser plus de tournois, mais plus petits.

Elisabeth Vaucher (Léman-Pully), dont le club organise le championnat vaudois, trouve l'idée des plexiglas intéressante.

Le budget est accepté par 54 voix pour, 0 contre et 4 abstentions.

10. Activités saison 2020-2021

Malgré plusieurs annulations dues aux mesures sanitaires, de nombreux événements sont prévus au cours de la saison. Le site est maintenant à jour, grâce aux bons soins de Sylvain Bruyère.

Le championnat suisse en paires à Saint-Maurice est renvoyé à une date ultérieure.

Le championnat vaudois est agendé au 18 octobre. Le point le plus difficile est le repas, qui nécessite un service respectant les mesures de sécurité.

Les Hivernales sont prévues à Montreux avec une capacité de 70 joueurs répartis dans deux salles ; ils comprendront un centre du simultané mondial le 9 janvier.

Roberto Seixas (Comité) présente les deux principaux événements de l'année concernant les jeunes : le Concours des écoliers romands et le Camp « Scrabble et Loisirs ». Le concours aura lieu sans phase de qualification, vu le risque que la finale, prévue le 28 mars à Lausanne, soit annulée ; les élèves qualifiés l'an passé seront invités à cette finale. Le Camp « Scrabble et Loisirs » aura lieu à Ravoire, comme il y a deux ans. Ce lieu est plus pratique, surtout au niveau de la cuisine ; il y avait eu des soucis à Charmey par rapport à des menus spéciaux pour les campeurs intolérants. Le dimanche aura lieu le Championnat suisse des jeunes, indépendant du séjour.

Le tournoi de Jongny, destiné à subventionner le séjour des jeunes aux Championnats du monde, est agendé au 24 avril ; il est organisé par Nicolas Horner et Elisabeth Vaucher.

Didier Sauter (Onex) demande si le simultané mondial sera bien maintenu. Patrice Jeanneret (Areuse-Fleurier), président de la FISF, répond que oui, car la situation et les lois sont différentes au sein de la francophonie.

11. Championnats du Monde en Suisse en 2023

La présidente donne la parole à Francis Niquille (Montreux Scrabble Helvétie), pour qu'il présente à l'Assemblée l'avancement de l'organisation des prochains Championnats du Monde en terre suisse.

Le Comité d'organisation de Bulle 2023 a commencé à travailler, avec 3 séances de comité, consacrées principalement au budget et à l'agenda des compétitions. L'intention est de segmenter les championnats en deux phases (du vendredi au mardi : Classique et tournois open, y compris 5 parties en 3 minutes et originales ; du mercredi au samedi : blitz, paires, élite).

Une action destinée à subventionner ces championnats est le recueil de Jean Rossat « Ma Suisse en mots croisés ». Francis Niquille invite les membres de la Fédération à faire preuve de solidarité, sachant que CHF 6 par numéro sont versés dans la cagnotte des clubs. Alors qu'il avait été reproché à l'organisation de Martigny de s'y être pris tard en 2017, cette fois-ci la machine est lancée avec CHF 4'000 déjà collectés. Francis Niquille remercie Monique Schulthess (Onex) qui occupe à merveille son rôle de caissière.

12. Discussions et remerciements

La présidente remercie le Relais Saint-Jacques pour son accueil chaleureux et pour la gratuité de la salle.

Elle remercie ensuite Clara Gonin, qui démissionne de son poste de représentante suisse à la Commission Internationale du Règlement et Jean-Paul Festeau (Mots-rges), qui démissionne de son poste de président de la Commission Internationale des Jeunes.

Elle remercie également Sylvianne Henriot (La Blécherette), Yvan Citherlet (Bassecourt) et Laurent Gaillard (Comité), pour leur travail passé et à venir au sein de la CCT suisse.

Elle remercie et cède les relecteurs du Scrabblophile : Dominique Telley (Fribourg), Philippe Budry (Broye) et Gérald Rebetz (La Tène), ainsi que Patricia Arnaud (Lancy), pour son dévouement pour la CJ et la section jeune de Lancy, qui sera dorénavant animée par Tharanya Thambirajah.

La présidente Dominique Pittet rappelle que le samedi 8 mai 2021 a lieu le championnat suisse des Aînés et que le Comité aurait besoin de quelques personnes pour aider.

Patrice Jeanneret (Areuse-Fleurier) remercie la FSSc et le club de Montreux Scrabble Helvétie pour le tournoi de l'OIF du 12 septembre. Il émet le souhait de conjuguer dès 2021 le simultané mondial des jeunes à la semaine de la Francophonie ; cela dépendra notamment de Roberto Seixas (Comité) et Benoit Delafontaine (id.), qui est à présent membre du Comité d'Administration de la FISF. La Fédération internationale se donne pour but, ces trois prochaines années, de pérenniser les projets et structures actuelles et d'intégrer des « jeunes » de 35 à 50 ans. Il remercie les acteurs impliqués d'avoir appuyé le projet du tournoi de l'OIF, qui nous a permis de marquer des points au niveau diplomatique.

Francis Niquille (Montreux Scrabble Helvétie) signale qu'il a organisé une réunion avec Isabelle Falconnier et Roberto Seixas en vue de l'organisation de la finale du Concours des écoliers romands, justement sur le week-end final de la semaine de la Francophonie (27-28 mars 2021).

Philippe Budry (Broye) demande s'il y a une possibilité de passer par les autorités pour toucher les jeunes, par exemple grâce à Isabelle Falconnier, déléguée au livre de la Ville de Lausanne et ancienne directrice du Salon du livre et de la presse de Genève. On lui répond que cela est variable d'un canton à l'autre mais que cela vaudrait la peine d'essayer.

Carole Bossy (Broye) remercie le comité.

La séance est levée à 12h15.